

REVUE SEMESTRIELLE DE L'IHERIAB N° 005 - JANVIER-JUIN 2009 - PRIX 1500 F CFA

Sankoré

IHERIAB - BP 14 TOMBOUCTOU (MALI) - TÉL / FAX : (00 223) 21 92 10 81 - E.mail : cedrab2003@yahoo.fr

L'ÉDUCATION À TOMBOUCTOU

Aspects traditionnels et aspects modernes



Le port du turban au Nord-Mali

**Rapport de la Commission
d'étude sur les corps de
métiers à Tombouctou**

**Ahmed Baba
Abul-Abbas, cadi
de Tombouctou
de 1860 à 1931**

Comité de rédaction

- Mohamed Gallah Dicko, directeur général de l'HERIAB, directeur de publication
- Sidi Mohamed Ould Youbba, directeur général adjoint de l'HERIAB
- Noury Mohamed Alamine Al-Ansary, chercheur à l'HERIAB
- Alfred Kalambry, administrateur Arts et Culture à l'HERIAB
- Mohamed Diagayeté, chercheur à l'HERIAB
- Sane Chirfi, directeur régional du Tourisme - Tombouctou
- Aly Ould Sidi, chef de la Mission culturelle de Tombouctou
- Seydou Touré, directeur de l'Institut Hégire de Tombouctou
- Boukhari Ben Assayouti, directeur du Musée de Tombouctou
- Salem Ould Elhadj, professeur à la retraite
- Ismail Diadié Haidara, chercheur, directeur de la bibliothèque Fondo Kati - Tombouctou
- Hamou Mohamed Dédéou, conseiller pédagogique au Centre d'animation pédagogique (CAP) de Tombouctou

La Direction générale de l'HERIAB remercie vivement l'Agence de coopération et de développement de la Norvège (NORAD) et l'Université d'Oslo qui ont bien voulu contribuer au financement de cette revue.



Sommaire

Pages

Avant-propos.....	5
Présentation de l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed Baba.....	6
Ahmed Baba Abul Abbas, cadî de Tombouctou (1860-1931).....	7
L'éducation à Tombouctou : aspects traditionnels et aspects modernes	10 - 14
Le port du turban au Nord-Mali.....	15 - 17
Ahmed Boularaf (1854-1955).....	18 - 20
Rapport de la Commission d'étude sur les corps de métiers à Tombouctou...	21 - 28
Etude sur les saints de Tombouctou.....	29 - 32
N'Gouna, un héros de la résistance coloniale.....	34





A la dernière parution de la revue *Sankoré* en novembre 1993, le Mali venait tout juste d'entamer l'ère du multipartisme et la toute nouvelle liberté de la presse aidant, l'on assistait à un foisonnement de publications périodiques. Depuis, cet élan n'a pas faibli : il s'est, au contraire, conforté et a évolué pour offrir au monde l'image d'une presse libre et plurielle.

Sankoré revient dans un nouveau contexte plutôt propice après des années d'hibernation caractérisées, pour l'essentiel, par des difficultés de financement et d'édition. En effet, ce magazine apolitique, culturel et scientifique ne peut vivre des seuls revenus de la vente de ses numéros. Il est ainsi tributaire des subventions nationales et internationales qui ne sont - hélas ! - pas toujours disponibles.

Sankoré revient donc avec une équipe rédactionnelle plus étoffée et un nouveau service de tutelle, l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed Baba (IHERIAB) - qui remplace le Centre de documentation et de recherches Ahmed Baba (CEDRAB) - avec des ambitions beaucoup plus grandes surtout dans le domaine de la recherche.

Ces ambitions, ces nouveaux objectifs qui s'inscrivent dans la continuité de ceux poursuivis par le CEDRAB, Mohamed Gallah Dicko, directeur de l'IHERIAB, vous les fera traduire dans ce numéro. Déjà, dans son article, vous aurez un exposé détaillé des mobiles qui ont fait du CEDRAB l'IHERIAB. Vous aurez aussi un aperçu de l'Institut, de son patrimoine, de ses difficultés et de ses perspectives.

L'IHERIAB se veut pluridisciplinaire, plus ouvert sur le monde, à l'ensemble du monde islamique. *Sankoré* ne peut donc que situer sa ligne éditoriale dans cette logique : c'est une revue qui évoluera, qui cherchera le savoir partout, s'abreuvant à toutes les sources sérieuses, acceptant toutes les écoles tout en restant fermement ancrée dans le giron de la culture islamique.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi un article de Sane Chirfi Alpha sur Ahmed Baba Abul-Abbas qui fut cadi de Tombouctou de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle. L'explorateur français Paul Marty, qui a rencontré cet érudit au moment de la pénétration coloniale française, disait de lui qu'il était « l'un des hommes les

plus en vue de la ville ». Il a, en effet, été l'un des principaux notables à avoir aidé Tombouctou à entrer dans l'ère de la colonisation sans grand déchirement et sans violence. Ayant vite senti l'inégalité des forces et sans doute compris que le choc des cultures et des civilisations est un processus irréversible, il a négocié la reddition de la ville face aux colonnes de Joffre.

Noury Al-Ansary, lui, a choisi de parler de N'Gouna, héros de la résistance coloniale. Enfin, puisque l'Institut est d'abord un service de collecte et de conservation de manuscrits, Mahmoud Mohamed Dédéou et Mohamed Diagayeté ont choisi de faire découvrir au lecteur les trésors que recèlent certaines bibliothèques et certains manuscrits. Le premier a choisi de rendre hommage à Ahmed Boularaf - à travers sa bibliothèque - lui qui, dès son arrivée, s'est totalement moulé dans la société tombouctienne, s'imposant comme un intellectuel très apprécié. Copiste reconnu, il a constitué une bibliothèque de plusieurs centaines de volumes. Il est l'un de ceux qui, le plus, ont cédé à l'IHERIAB des documents de grande valeur. Il a également été sans doute celui qui a le plus attiré l'attention sur la richesse et la variété des manuscrits de Tombouctou.

En effet, Ahmed Bularaf a été le symbole vivant des relations que Tombouctou entretenait avec le Maghreb. C'est pourquoi Mohamed Diagayeté a choisi de faire un article sur les relations culturelles entre Tombouctou, le Maghreb et le Mashreq, article qui vient justifier les nouvelles prérogatives de l'IHERIAB. En outre, l'auteur fait un commentaire sur "*Izalat al-Rayb wal-Shak*", un livre de référence de Boularaf qui traite de la biographie de certains érudits de Tombouctou, voire de tout le Soudan saharien ; ce qui permet de cerner la richesse de la vie intellectuelle d'antan.

En plus des articles ainsi cités, d'autres tels que l'éducation traditionnelle et le port du turban à Tombouctou seront présentés.

Que le lecteur trouve, à travers ce premier numéro, la volonté manifeste du Comité de rédaction de faire de *Sankoré* l'une des principales revues de référence en matière de promotion de la culture islamique - et de la culture tout court - au Mali, voire partout en Afrique !

La Rédaction

L'ÉDUCATION À TOMBOUCTOU

Aspects traditionnels et aspects modernes



Présentation

René Hubert définit l'éducation comme « l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre humain, en principe par un adulte sur un jeune, et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné ». Malgré le caractère très extensif d'une telle définition, elle ne recouvre néanmoins pas entièrement le champ sémantique du terme "éducation" tel qu'elle se pratique à Tombouctou.

Ici, elle a longtemps consisté uniquement en la socialisation de l'individu, qui doit se mouler et se fondre dans un système de valeurs qui accorde la primauté absolue à l'être social. L'islamisation sur laquelle s'est bâtie la réputation de la cité, puis la colonisation, a respectivement adapté et profondément modifié ce schéma. Comme on peut le voir, l'histoire de Tombouctou est un mélange de cultures arabo-islamiques, de croyances négro-africaines

et, finalement, de pensées européennes héritées de la colonisation. Ce melting-pot culturel trouve naturellement son répondant dans le système éducatif. Ainsi, au fil des temps et en fonction des impératifs sociologiques de l'heure, on a pu distinguer une éducation traditionnelle dérivée du système de valeurs de l'Afrique noire, une éducation arabo-islamique à caractère scholastique héritée de l'enseignement islamique et une éducation scolaire qui évolue en se modernisant et en se démocratisant et qui est la résultante de plusieurs décennies de colonisation française.

I- L'éducation traditionnelle à Tombouctou

Tombouctou, comme elle est présentée par les chroniqueurs, a toujours été une cité imprégnée de la culture islamique. Cependant, sa position géographique a fait qu'elle a aussi toujours subi l'influence des modes de pensées négro-africaines qu'apportent les populations venues de la zone du fleuve Niger. Et ce système de pensées tient compte d'une méthode éducative pas-

sive mais cohérente. Celle-ci met en avant moins l'action individuelle d'un être sur un autre que l'influence globale qu'exerce une société, par tout son mode de vie, sur ceux qu'elle cherche à intégrer en son sein. L'accent est mis sur le rapport très enveloppant qui unit l'individu à la culture, dont celui-ci devient un acteur toujours plus autorisé à mesure qu'il progresse dans son assimilation.

Cette forme d'éducation, qui vise essentiellement la socialisation de l'enfant, commence dès l'enfance dans la famille et se poursuit dans les cercles d'âge et les corporations de métiers. Elle est aussi fonction du genre car le garçon, ici, reçoit une éducation assez différente de celle de la fille.

A- La famille

1- La naissance et le baptême

Le groupe familial impose un prénom à l'enfant le septième jour qui suit la venue au monde de celui-ci. Ce prénom, qui a souvent trait à la religion, à un aïeul lointain ou à diverses significations sociales, confère à l'enfant une identité : il peut dénoter qu'il est de bonne augure ("Bonkano", "Tiégoumo"). Il confère également à l'enfant un statut : en fonction de la position de ses parents dans la structure sociale, on peut lui attribuer tel ou tel prénom.

Aussi, lorsque l'on donne le prénom d'un aïeul ou d'une aïeule à l'enfant (garçon ou fille), c'est dans l'espoir qu'il hérite de cet aïeul ou de cette aïeule sa personnalité sociale, son individualité, son identité, sa place et sa fonction au sein du groupe clanique, des coordonnées qui servent aux autres à le définir.

2- La mère

Une fois l'enfant détaché de sa mère par l'épreuve du sevrage, il évolue différemment selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. Celle-ci continuera de se mouvoir dans l'entourage de la mère jusqu'au jour de son mariage, participant progressivement à ses travaux. La surveillance étroite à laquelle

elle est en général soumise contraste avec la liberté d'action et d'allure des garçons. Ces différences dans l'éducation répondent à une manière de découper et d'ordonner l'univers en grandes catégories : le masculin et le féminin.

Ainsi, les rapports des enfants avec leur mère prennent une coloration très différente. Dans le domaine de la pudeur, de la modestie et du langage, on trouve souvent une plus grande familiarité des enfants avec leur mère et une très grande réserve entre eux et leur père.

3- Le père

Le plus souvent, le père est tenu à l'écart de la naissance et de la vie du bébé à ses débuts. Cependant, même s'il est physiquement loin de l'enfant, il en est toujours proche par le discours de la mère, par les punitions et réprimandes que celle-ci ne cesse d'adresser à cet enfant, "au nom du père". C'est incontestablement de là que vient l'énorme importance symbolique que revêt la figure paternelle qui a, sur la formation de la personnalité, une incidence déterminante. Cependant, à mesure que l'enfant grandit, le rôle éducatif du père, prend de l'importance et sur le plan de la responsabilité, il apparaît toujours premier.

4- Les grands-parents

Les grands-parents apparaissent comme des agents éducatifs importants de l'enfant dans les domaines qui n'ont pas directement trait à l'activité productive. Dans l'enseignement oral, leur rôle est même essentiel car c'est à eux, plus qu'à ses parents, que l'enfant peut poser tous genres de questions, sans modestie et sans grande pudeur, et recevoir les réponses appropriées. Et, sur le plan de l'intégration sociale proprement dite, c'est souvent chez eux qu'habite le petit enfant après le sevrage.

En cas de conflits avec les parents, c'est chez les grands-parents qu'il trouve refuge et soutien moral. Aujourd'hui encore, bien de petits enfants utilisent d'ailleurs leurs grands-parents pour faire pression sur leurs parents afin de leur faire prendre telle ou telle décision en leur faveur. Il en résulte ainsi une plus grande affection, un amour qui égale

au moins celui du père et une communicabilité spontanée qui permet à l'enfant de s'imprégner des réalités traditionnelles que la pudeur empêche à ses parents de lui dire.

5. Les frères et sœurs

Avec ses frères et sœurs, l'enfant entretient des rapports fondés sur le principe de la subordination des plus jeunes aux aînés. L'âge signifie savoir et autorité ; il règle les obligations sociales, les normes qui régissent la manière de saluer, de s'habiller, de manger, de se tenir en public, de participer aux rites. Ainsi, entre jeunes et moins jeunes, s'instaure-t-il des clivages rigoureux. L'aîné est souvent pour le plus jeune le plus absolu des maîtres, celui contre lequel il n'a ni droits ni recours d'aucune sorte. Si le cadet doit respect et obéissance à l'aîné, celui-ci lui doit assistance et protection. La liaison qui s'établit ainsi entre les deux prend une forme de relation intermédiaire devant assurer l'intégration du plus jeune.

B- Les groupes de camarades et les classes d'âges

À Tombouctou, très tôt, les enfants du même quartier sont mêlés les uns aux autres. Il s'instaure ainsi une sorte d'éducation mutuelle qui s'exerce plus au moins en marge du monde adulte. Et, à mesure qu'il avance en âge, la

véritable vie de l'enfant, surtout celle du garçon, se situe dans le groupe des camarades où il multipliera les expériences en participant aux jeux et travaux communs. La classe d'âge, organisée alors en véritable institution éducative, permet à l'enfant de rencontrer un milieu différent de la famille. La société lui apparaît sous un jour nouveau et, par étapes successives, il se prépare à y entrer et à répondre à toutes ses exigences.

L'organisation en classes d'âges peut aboutir - surtout pour la jeunesse féminine - à une vie commune menée au sein d'institutions spéciales : repas hebdomadaires communs, tontines, caisses d'épargne, etc.

C- La circoncision

Universellement pratiquée, la circoncision a pour but de faire entrer l'enfant dans la classe des adolescents et de lui permettre les premières relations sexuelles. Elle a lieu entre 5 et 12 ans et, peu après, l'enfant est considéré comme majeur. Elle s'accompagne de chants, de processions et de festins. Les enfants vivent enfermés dans une case commune pendant toute la durée de leur guérison, évaluée par la coutume à 14 jours. Tous vivent aux frais communs de tous les habitants, d'une grande famille ou d'un grand notable



de la cité.

Pendant leur réclusion, les anciens désignent parmi eux un chef de bande qui doit donner l'exemple du courage et de la force d'âme. Un certain nombre de cérémonies rituelles accompagnent la circoncision à Tombouctou : la visite d'une délégation de marabouts qui viennent conjurer le mauvais sort, l'exécution d'un chant de poèmes traditionnels en frappant le sol avec un bâton spécial.

La période de claustration achevée, les enfants sortent propres, vêtus de boubous blancs, coiffés d'une chéchia ou d'un bonnet rouge, parés de leurs amulettes viriles et d'un petit triangle d'argent sur la poitrine. Ils rendent visite à leurs parents et amis. La circoncision établit un lien entre les enfants qui y ont pris part et l'on se doit aide et assistance entre camarades de promotion.

En définitive, même si l'éducation coutumière constitue encore la toile de fond des apports éducatifs que l'enfant reçoit de sa famille et de son milieu et qu'elle ne s'est pas complètement effacée au profit d'une éducation de type occidental, force est de reconnaître qu'il n'est plus possible de retrouver cette forme d'éducation à l'état pur, entièrement préservée des influences

II- L'enseignement islamique

A- L'enseignement coranique

L'enseignement islamique est extrêmement répandu à Tombouctou. Il est destiné d'abord à donner des leçons religieuses indispensables aux pratiques liturgiques. L'école est généralement installée en plein air, à côté de la maison du maître et, quand il fait mauvais temps, tous déménagent sous le vestibule. Chaque enfant possède une planchette qu'il lave une fois sa leçon assimilée : il la frotte ensuite avec de l'eau pour qu'elle donne naissance à la surface blanche qui permettra une nouvelle page d'écriture. L'encre est faite d'un mélange de poudre de charbon, de graines colorantes et de gomme arabique pour la lier. L'on utilise comme plume un roseau taillé à l'un de ses bouts.

Les maîtres d'école se recrutent généralement sur place après un cursus qui comprend l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en arabe, la mémorisation du Coran, la connaissance des textes de Droit et de théologie. Garçons et filles fréquentent l'école coranique à partir de cinq ans. Les filles se retirent dès qu'elles comprennent le mécanisme de la prière et ce, pour apprendre à faire la cuisine et le ménage. A partir de 8 à 10 ans, en concomi-

tance avec l'école coranique, le garçon apprend la pratique d'un métier : broderie, cordonnerie, bijouterie, etc.

Aucun examen ne vient sanctionner ou consacrer les études. A la fin du cours, l'élève récite simplement devant son maître les versets appris par cœur. Quant aux méthodes pédagogiques, elles ont été et sont toujours moyennageuses. Les enfants étudient indifféremment, sans ordre et sans méthode, des ouvrages de Droit, de théologie ou de grammaire. Et c'est très rarement qu'ils reçoivent un enseignement collectif. Le but essentiel est d'emmagasiner et de faire emmagasiner la vraie science. « *C'est ainsi que nous avons appris* », répondait, en 1910, l'Imam Essayouti à un colon français qui lui faisait remarquer les inconvénients de sa méthode.

Les maîtres d'école se recrutent généralement sur place et sont donc de la même origine ethnique que leurs élèves. L'école est gratuite en principe mais les élèves doivent rémunérer leur professeur en apportant, selon leurs moyens, quelques pièces de monnaie. En outre, à chaque quart du Coran, une bête est abattue et des repas, dont le maître reçoit la première part et auquel participent la famille de l'enfant et ses condisciples, sont préparés. A la fin du Coran, le maître reçoit un boubou, un bœuf ou un chameau. La vie matérielle de l'écolier est assurée par sa famille. L'usage de la quête des aliments est surtout répandu parmi les élèves dont les parents résident hors de la ville.

B- Les médersas

La première médersa de Tombouctou est l'œuvre personnelle du gouverneur Clozel. Frappé, dès 1908, première année de sa prise de commandement, de l'intérêt qu'il y avait à canaliser au profit de la France l'influence très vive que les marabouts de Tombouctou exerçaient sur leurs compatriotes et sur les populations voisines, il songea immédiatement à les faire collaborer à son œuvre politique. La médersa de Djenné fonctionnait alors mais les habitants de Tombouctou, convaincus de la supériorité de l'enseignement donné par leurs marabouts et de la suprématie



intellectuelle de leur ville, refusaient d'y envoyer leurs enfants.

Aussi, conscients du fait qu'il ne fallait pas heurter des sentiments aussi respectables et qu'il convenait de ménager l'amour-propre des habitants et professeurs de Tombouctou, l'administration coloniale française a cherché à les apprivoiser sur place, à contrôler leur enseignement, à le diriger d'une touche très légère vers une conception plus moderne de la civilisation et de l'idée religieuse elle-même, et par là même, à ménager une part à l'instruction française dans la formation des jeunes élèves.

Le gouverneur Clozel ne créa pas d'organe nouveau susceptible d'éveiller les jalousies ou les méfiances. Il prit l'enseignement islamique tel qu'il était donné à Tombouctou et l'officialisa. Il nomma un instituteur indigène algérien pour donner de petits cours de français aux enfants de la ville et demanda à deux des professeurs les plus réputés de leur donner, aux heures de leur choix, des cours de théologie, de Droit et de grammaire.

Les deux enseignements se juxtaposaient et marchaient de concert. Rapidement, la médersa devint un puissant et inoffensif instrument de pénétration pacifique et d'entreprise française dans un milieu qui était resté réfractaire, jusqu'alors, à tout rayonnement européen. Les professeurs étaient au nombre de cinq : l'Imam Essayouti, professeur de grammaire, de langue et littérature arabes et de prosodie et métrique ; Sidi Ahmed Ould Baber, professeur de Droit musulman ; Auguste Dupuis, professeur de français ; l'Algérien Ben Hamouda, professeur de calcul ; Malick Bokoum, surveillant. Cette médersa forma pour l'administration coloniale les premiers cadres indigènes qui, à leur tour, créèrent des écoles françaises essaimant dans toute la boucle du Niger.

Aujourd'hui, Tombouctou compte plusieurs médersas allant de l'école primaire au lycée. Celles-ci sont fréquentées par des enfants dont les parents ont le souci de conserver et de développer l'arabe et la culture islamique. Elles sont surtout financées par les pays



arabes - Libye et Arabie saoudite essentiellement. Cependant, force est de constater que les professeurs qui officient dans ces écoles, surtout celles d'obédience saoudite, sont idéologiquement marqués par l'activisme wahhabite caractérisé par un islamisme rampant allant à contre-courant de la tolérance habituelle des Tombouctiens. Bien de cours se transforment en diatribes intégristes. Cet état de fait ne manque de provoquer souvent des heurts avec la population locale.

En outre, les élèves diplômés de ces écoles connaissent assez de problèmes d'intégration professionnelle. Etant donné que la langue officielle du Mali est le français et que cette langue est peu ou mal enseigné dans les médersas, ces diplômés n'ont d'autre choix que de retourner enseigner dans ces mêmes écoles, souvent sans couverture sociale, ni garantie juridique.

III- La colonisation française et l'enseignement du français, éducation moderne ou aliénation culturelle ?

La langue du colonisateur a été imposée par son administration comme langue officielle d'enseignement et ce, au détriment de l'arabe et des langues locales. Ainsi, pour le colonisé, nou-

veau locuteur du français, s'est-il produit un blocage psychologique et une aliénation culturelle certaine. Aussi, tout enfant fréquentant l'école française est-il au moins bilingue. Or, il y a une difficulté pédagogique et psychologique inhérente à l'apprentissage d'une langue qui n'est pas de la compétence de celui qui l'apprend. La structure ou l'organisation interne de la langue maternelle de l'apprenant n'est pas la même que celle des langues étrangères.

En outre, l'enseignement de cette langue est une simple transposition des méthodes en usage pour les enfants dont elle est la compétence de base. La langue étant le support privilégié de toute culture, l'enfant se voit greffé de cultures et de civilisations étrangères et risque de devenir un acculturé, un inadapté social. Or la langue maternelle permet de le modeler en harmonie avec son milieu social car elle pénètre mieux son mode de pensée.

Après l'accession à l'indépendance, la réforme de l'enseignement adoptée en 1962 avait pour but d'établir au Mali un enseignement tout à la fois de masse et de qualité. Les textes de la réforme retiennent trois aspects : la scolarisation de tous les enfants maliens, l'école pour tous comme choix inaliénable



pour sortir de l'analphabétisme, l'extension de l'enseignement, dispensé à la minorité élue, aux autres couches sociales.

Il est à noter que le cycle d'enseignement au Mali, voire quelquefois les programmes scolaires, est calqué sur ceux de la France. Ainsi, dès l'âge de 3 ans, l'enfant peut-il fréquenter l'école maternelle appelée ici "jardin d'enfants" où il est initié à des chants, comptines, techniques du langage et commence à apprendre à vivre dans un univers différent du cocon maternel. Entre 5 et 7 ans, voire plus tard, il peut être inscrit à l'école primaire appelée premier cycle de l'enseignement fondamental et ce, même si, au préalable, il n'a pas fréquenté l'école maternelle. Cela est assez courant à Tombouctou en raison du fait que beaucoup de parents préfèrent envoyer leurs enfants en bas âge à l'école coranique afin qu'ils puissent apprendre les rudiments nécessaires à la pratique de la religion musulmane.

L'enseignement primaire dure 6 années scolaires de 9 mois entrecoupés de vacances de 3 mois. Pendant l'année scolaire, les enfants bénéficient de congés de 10 à 15 jours à Noël et à Pâques et d'un à deux jours pendant les fêtes traditionnelles musulmanes.

Le programme consiste essentiellement en l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et du langage les trois premières années. Puis, les trois années suivantes, y sont ajoutées les sciences d'observation, l'histoire et la géographie. Le cycle est sanctionné par l'examen du Certificat d'études primaires (CEP) qui lui donne le droit de

fréquenter, pour les trois années qui suivent, le second cycle d'enseignement fondamental où il commence l'étude des mathématiques, de la physique, de la chimie et d'une seconde langue autre que le français (anglais ou arabe). A la fin de ce cycle, il passe l'examen du Diplôme d'études fondamentales (DEF) qui lui ouvre les portes des écoles d'enseignement général secondaire et professionnel.

En 1978, un séminaire sur l'éducation recommandait la ruralisation de l'enseignement fondamental avec le slogan "lier l'école à la vie". Cette réforme visait à apprendre à l'élève un métier (menuiserie, jardinage, broderie, etc.) afin de faciliter son intégration professionnelle. Elle avait été instaurée en raison du chômage endémique qui avait commencé à frapper le pays vu l'impossibilité pour l'Etat - premier employeur du pays - à trouver des débouchés pour les jeunes diplômés. Mais cette réforme disparut d'elle-même en raison du peu d'intérêt qu'elle a suscité chez les parents dont le souci majeur était d'orienter leurs enfants vers des formations professionnelles modernes plus rémunératrices.

Conclusion

A la lumière de ces diverses investigations, l'on peut constater, d'une part, que l'éducation traditionnelle se trouve directement concurrencée par l'école qui s'implante dans tous les milieux. Et même chez ceux qu'elle ne touche pas directement, elle répand des idéaux et un savoir nouveau. Mais, d'autre part, elle est insensiblement altérée du fait que

la société qui lui a donné naissance se transforme sur les plans économique, politique et culturel. De nouveaux éléments culturels (radio, télévision, Internet, téléphone mobile) - qui nécessitent et impliquent une certaine acquisition des schémas d'éducation étrangère - sont introduits.

Aussi, le passage à l'école française est-il devenu le critère majeur de différenciation entre la fraction traditionaliste et la frange moderniste de la société. L'école est aussi la voie obligée pour accéder à un emploi régulièrement rémunéré. C'est ainsi que l'acceptation progressive de nouvelles idées et manières de vivre et la désaffection correspondante à l'égard des traditions conduisirent peu à peu à une aspiration quasi unanime des jeunes à accéder à la formation dispensée par l'école. Les parents eux-mêmes, d'abord résignés, en vinrent à désirer de plus en plus activement la généralisation de l'éducation moderne, arguant du fait que l'ancienne culture s'effrite et que l'école seule est en mesure de préparer l'entrée dans le système nouveau qui prend corps.

En outre, le français est la langue officielle du pays dans laquelle sont rédigés tous les documents officiels. Et, dans un pays qui compte une vingtaine de langues nationales, il constitue un facteur de rapprochement entre les diverses ethnies dont elle cimente l'unicité.

En dernière analyse, l'on on peut dire que les changements qui se font sentir au niveau de l'éducation à Tombouctou s'inscrivent dans le vaste mouvement de métamorphose qui est en train de s'opérer de façon quasi irréversible depuis la colonisation mais qui a du mal à trouver son ancrage dans les arcanes de la société traditionnelle. Les autorités politiques et administratives doivent s'y mettre pour que le changement se fasse à doses homéopathiques afin de ne pas bouleverser des valeurs qui ne sont certainement pas totalement obsolètes.

Par Mohamed Gallah
Dicko, El-Oukhari Ben
Essayouti et Sidi
Allimam Maïga